



Championnat d'Ile-et-Vilaine Jeunes

Saison 2025/2026

RÈGLEMENT



Championnat d'Ille-et-Vilaine Jeunes

RÈGLEMENT Saison 2025/2026

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les joueurs participants au Championnat d'Ille-et-Vilaine Jeunes doivent posséder une licence au sein d'un club affilié à la FFBaD et provenant du département 35.

2. EXEMPTION DE PARTICIPATION

Seront exemptés de participation au Championnat d'Ille-et-Vilaine Jeunes les joueurs qui seront convoqués par la Fédération Française de Badminton pour participer à une compétition ou un stage national ou international sur ce même week-end.

De même, un joueur sélectionné pour une compétition régionale, inter-régionale ou nationale sera exempté.

3. LICENCES

Pour participer à la compétition, tout joueur devra être à jour de sa licence le jour de son inscription. La vérification s'effectuera via BadNet.

4. CATÉGORIES D'ÂGE

Les catégories d'âge pour la saison 2025/2026 sont :

- Juniors (U19) : Joueurs nés en 2008/2009
- Cadets (U17) : Joueurs nés en 2010/2011
- Minimes (U15) : Joueurs nés en 2012/2013
- Benjamins (U13) : Joueurs nés en 2014/2015
- Poussins (U11) : Joueurs nés en 2016/2017
- Minibad (U9) : Joueurs nés en 2018 et après

5. TENUE VESTIMENTAIRE

Toute personne entrant sur le terrain lors de la compétition devra porter, sur le terrain, une tenue conforme au règlement FFBaD : short ou jupe short et tee-shirt ou polo de badminton.

6. CALENDRIER

Championnat d'Ille-et-Vilaine Jeunes : samedi 24 et dimanche 25 Janvier 2026, sur les 3 tableaux (Simple, Double et Mixte).

Le Club support est xxxxx.

7. JUGES-ARBITRE

Les juges arbitres de la compétition seront :

Juge arbitre principal : Michel VANLANDE

Juge-arbitre adjointe : Estelle REID (proposition, selon ton retour, Michel)

Championnat d'Ille-et-Vilaine Jeunes

RÈGLEMENT Saison 2025/2026

8. DEMANDE D'AUTORISATION DE TOURNOI

La demande d'autorisation sera effectuée par le Comité Départemental de badminton d'Ille-et-Vilaine.

9. INVITATIONS

Le Comité 35 de Badminton enverra les invitations, comprenant le nom du club support, le nom de la compétition, le numéro d'autorisation, la date, le lieu, les horaires, les coordonnées du responsable de la Commission Jeunes à contacter et un plan d'accès à la salle.

10. HORAIRES

Samedi et dimanche :

- Début de la journée : au plus tôt 08h00
- Fin de la journée : au plus tard 19h00

11. VOLANTS

Le Comité fournira les volants plumes uniquement pour les finales, à hauteur de 2 volants par match, un troisième pourra être donné en cas de troisième set.

Les tableaux Minibads/Poussins se disputent en volant plastique ou plumes au choix des 2 joueurs (ou paires). En cas de désaccord, le volant plume est prioritaire.

Les volants officiels sont :

- Plumes : selon livraison au club organisateur par le partenaire du Comité 35 (référence précisée ultérieurement dans le Règlement Particulier).
- Plastiques : Yonex Mavis 300 (fournis par le Comité)

12. SELECTION

À l'exception des minibads qui seront regroupés avec les poussins, aucun autre surclassement ne sera autorisé.

Les catégories d'âge concernées en simple sont les Minibads/Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors.

a. En Simple :

La sélection sera établie sur la base du CPPH au 23 décembre 2025. Les 12 joueurs ayant le CPPH le plus élevé seront positionnés en liste principale, les 12 suivants sur la liste des remplaçants.

Les joueurs sélectionnés sont alors convoqués par le Comité. Ces derniers doivent confirmer ou non leur participation. Une réponse est demandée pour le 05 janvier 2025 au plus tard. Au-delà de cette date aucune inscription ne sera prise en compte.

La liste définitive des joueurs sera publiée sur le site du Comité à « J-10 » de la compétition.

Les convocations seront publiées, au plus tard, le jeudi précédant la compétition.

Championnat d'Ille-et-Vilaine Jeunes

RÈGLEMENT Saison 2025/2026

b. En Double et en Mixte :

Les inscriptions sont libres.

Un fichier de recherche de partenaires sera accessible en ligne afin de faciliter la constitution de paires.

La sélection sera établie sur la base du CPPH (moyenne de la paire) au 23 décembre 2025. Les 12 meilleures paires seront positionnées en liste principale, les 12 suivantes sur la liste des remplaçants.

Toutes les inscriptions devront être envoyées au comité jusqu'au 05 janvier 2026. Au-delà de cette date aucune inscription ne sera prise en compte.

La liste définitive des joueurs retenus sera publiée sur le site du Comité à « J-10 » de la compétition.

Les convocations seront publiées, au plus tard, le jeudi précédant la compétition.

13. TABLEAUX

Les tableaux de simple et de mixte seront, dans la mesure du possible, joués, dans leur intégralité, le samedi.

Toutefois si l'échéancier ne permet pas le respect des horaires prévus dans le RGC (cf. point 10 du présent règlement), le Comité se réserve le droit de reporter les phases finales au dimanche.

Les doubles se joueront le dimanche.

De plus et afin de respecter le RGC qui stipule qu'un joueur ne peut jouer plus de 8 matchs par jour, le Comité s'autorise si nécessaire à :

- limiter le nombre d'inscrits dans un tableau
- retenir le 1^{er} de chaque poule pour les phases finales de chaque tableau
- retenir le ou les meilleurs seconds pour les phases finales.

Cette liste n'est pas exhaustive.

14. MATCHS

Tous les matchs se disputent en 2 sets gagnants de 21 points, selon la réglementation FFBaD.

15. COACHING

Le coaching sera interdit entre les points sur les catégories suivantes : Minibads/Poussins et Benjamins.

16. RÈGLEMENT

Le règlement général des compétitions de la FFBaD s'applique pour tous les points non développés dans ce règlement.

17. AUTORISATION

Chaque participant mineur à une compétition doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte responsable, connu du juge-arbitre et disposant d'une autorisation délivrée par l'autorité parentale, dans le respect de la réglementation en vigueur concernant l'accompagnement des mineurs.

18. FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription sont de 7 € par joueur pour 1 tableau, 10 € pour 2 tableaux et 12 € pour 3 tableaux.

Une facture sera envoyée aux clubs à l'issue de la compétition. Aucun règlement ne sera accepté sur place.

Championnat d'Ille-et-Vilaine Jeunes

RÈGLEMENT Saison 2025/2026

Les gains du tournoi sur les inscriptions seront partagés entre le club support et le comité à hauteur de 40% pour le club et 60% pour le comité 35.

100% des gains issus de la buvette et la restauration reviennent au club support.

19. RÉCOMPENSES

Les récompenses seront offertes par le Comité aux vainqueurs, finalistes et demi-finalistes.

Les trophées et lots sont à la charge du Comité.

20. RESTAURATION

Le club support devra prévoir pour les joueurs, les accompagnateurs et le public une restauration suffisante. Les recettes restent entièrement acquises au club support.

21. FORFAITS

Il est important de sensibiliser les jeunes, les parents et les responsables jeunes sur les nuisances engendrées par les forfaits non signalés qui pénalisent fortement l'organisation des tournois et sont très désagréables pour les autres joueurs.

En conséquence :

- Tout joueur, sachant à l'avance son indisponibilité pour le tournoi, doit contacter le Comité.
- De plus, à compter du mercredi précédant la compétition, tout joueur inscrit, et non présent le jour du tournoi, doit adresser au Comité un certificat médical ou un justificatif écrit. Après le tournoi, le justificatif est à envoyer directement à la Ligue de Bretagne.

Cf. RGC : 2.17.2. Forfait volontaire - Le forfait volontaire consiste pour un joueur :

- soit à ne pas se présenter à une compétition pour laquelle il est inscrit, sans raison valable ou sans prévenir ;
- soit à renoncer sans raison valable ou cas de force majeure à jouer un match.

Un forfait volontaire avéré entraîne le retrait du fautif de la compétition, dans toutes les disciplines.

Barème de sanctions

- Forfait volontaire : suspension de 2 mois ;
- Forfait volontaire avec récidive : suspension de 6 mois ;

Toute participation à ce tournoi et à son organisation implique l'entière adhésion au présent règlement.

La Commission Jeunes